



3B. Règlement graphique
LA POTERIE-MATHIEU

Arrêt : 19 janvier 2025
Enquête publique :
Approbation :



Version créée :
Créateur :
Géomètre (mandataire / sans l'co-urbanisme)

HABILLAGE

- Bâti
- Limite parcellaire
- Limite communale

ZONAGE

- Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements
- Uh : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle
- A : zone agricole
- Ah : hameau constitué en zone agricole et autorisant les constructions nouvelles sous conditions
- N : zone naturelle
- Nj : secteur naturel de jardin
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Mare (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine bâti (L151-19 CU)
- Éléments du patrimoine naturel et paysager (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L151-23 CU)
- Espace Boisé Classé (L113-1 CU)
- Élément du patrimoine naturel à préserver (L151-23 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L151-11, 2° CU)
- Zone humide